Silence en danger : sauvons la presse alternative

www.eco-sapiens.com

Silence

La presse alternative, pour rester indépendante, ne recourt pas à la publicité. Loin des grands medias, la revue Silence est depuis 20 ans déjà le symbole de cette presse exemplaire et pionnière en écologie.

Comme l'ensemble de la presse, Silence connaît actuellement des difficultés importantes qui compromettent son avenir. Les abonnements connaissent depuis deux ans une baisse importante. Les facteurs sont sans doute multiples : essor d'internet, presse gratuite, multiplication des titres de la presse alternative, manque de ressources des lecteurs... Un redressement financier des plus rapides s'impose pour pouvoir continuer à publier votre revue.

Des choix importants à tenir

La revue a fait le choix de l'autonomie (pas de subventions, peu de publicité) et souhaite pouvoir continuer en ce sens. C'est la garantie de notre autonomie politique et de notre liberté de ton. Par ailleurs, Silence n'est pas diffusé en kiosque, par manque de moyens et par souci écologique (gâchis de papier). Ce qui limite, de fait, le nombre de personnes qui découvrent la revue « par hasard ».

Jusqu'ici cela n'avait pas posé de problèmes : de nombreux-ses bénévoles se chargeant de faire découvrir autour d'elles et eux ce vivier d'alternatives. Plus de 200 personnes diffusent la revue et tiennent des stands chaque année. La nouvelle maquette mise en place à l'automne 2007, a été pensée pour rendre son contenu plus aéré et sa lecture facilitée. L'amélioration du contenu rédactionnel est à l'ordre du jour (chroniques, entretiens...) ainsi que l'amélioration du site internet.

---

26 ans de combats et d'alternatives

Après 26 ans de parution, vous êtes nombreux-ses à nous dire que Silence a une place à part dans la presse alternative, et compte beaucoup dans la prise de conscience et la mise en action vers un monde meilleur. Vous êtes des milliers à nous avoir adressé ces informations qui ne passent pas dans les médias dominants.
Si *Silence* disparaît, ce sont les alternatives qui nous tiennent tou-te-s à cœur qui risquent de passer un peu plus sous silence !

Redresser la barre...

Sur la presse alternative, consultez la brochure "réinventer les medias" proposée par les renseignements généreux

L'équipe de Silence engage des efforts internes importants pour sortir de cette situation : économies sur les salaires, reprise de l'expédition de la revue entièrement par des bénévoles, campagne de diffusion,... Mais ces efforts ne suffisent pas et c'est pourquoi l'engagement des lecteurs, lectrices et ami-e-s de la revue s'avère indispensable !Nous vous invitons à nous retourner un chèque du montant de votre choix. Ce chèque peut

correspondre à :
> des abonnements d'une ou de plusieurs personnes de votre entourage. (28 euros petit budget, 46 euros tarif normal pour 11 n°)
> des dons : depuis octobre 2007, les déductions fiscales d'impôt sont acceptées pour les dons à la presse. Concrètement, pour un don de 100 €, nous vous enverrons en début d'année 2009 un reçu fiscal qui vous permettra de récupérer 66 euros déductibles de votre impôt sur le revenu ! 100 euros pour nous ne vous coûte donc que 34 euros ! (et comme pour les crédits d'impôts, cela est aussi valable pour ceux qui ne sont pas imposables : le fisc vous rembourse.).

L'objectif de cette campagne de soutien est de récolter 2009 chèques pour un montant total de 80 000 euros dont 1000 nouveaux abonnements d'ici la fin de l'année 2008. En vous remerciant par avance de votre soutien.

Pour la rédaction de Silence, Esteban, Guillaume Gamblin, Michel Bernard.

*Silence, 9, rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04 Tél : 04 78 39 55 33*Si vous avez du temps, vous pouvez également
> Proposer à votre médiathèque, votre bibliothèque, votre centre de documentation, votre comité d'entreprise... de s'abonner à la revue en lui en présentant un exemplaire.
> Proposer Silence à de possibles lieux de dépôt : vendeur sur les marchés, magasins bio et/ou équitables, librairies indépendantes, restaurants végétariens, etc. Silence peut vous fournir des formulaires que vous pourrez remettre à ces possibles lieux de dépôt.
> Diffuser Silence lors de manifestations diverses : réunions, débats, soirées associatives ou militantes, projections, concerts, congrès, formations, manifestations...
> Tenir un stand pour Silence. Faire signe à la revue lorsque vous êtes prêts à tenir un stand pour une demi-journée, ou plus.
> Vous êtes musicien-ne ? Dédiez-nous un concert (présentation de la revue, diffusion de la revue, recette d'une soirée...).
> Vous êtes artiste ? Offrez-nous la vente d'une réalisation artistique, d'une planche de BD, etc.
> Vous êtes viticulteur, brasseur ? Nous aimerions lancer une cuvée Silence, avec étiquettes illustrées.